



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **jeudi 7 mars 2024** à **19h00** en session ordinaire.

Ordre du jour

- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2023
- * Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES

- Délibération aide sociale
- Délibération salaires agents recenseurs
- Convention utilisation local Nataloup

Fonction Publique Territoriale : personnel de la commune

- Délibération prime pouvoir d'achat

Questions diverses

- Etat du pont de Nataloup
- Date prochain Conseil Municipal Budget
- Programmes d'investissement budget 2024

Fait à Montsauche-les Settons, le 29 février 2024,

Le Maire,
LECLERCQ Marie

